



Serenade® ASO

Fongicide pour viticulture, petits fruits et légumes.
Autorisé en agriculture biologique.

Indications autorisées

Effet partiel: alternariose de la carotte, oïdium de la carotte, pourriture grise (botrytis), sclérotiniose.
Application selon le mode d'emploi.

Informations sur le produit

Homologation: W 7253

Formulation: Suspension concentrée (SC)

Matière active: 1,34 % (13,96 g/l = 1.042x10E12 UFC/g) Bacillus amyloliquefaciens (souche QST 713)

Groupe de résistance FRAC: 44

Mode d'action

Serenade ASO est un produit biologique aux propriétés fongicides et bactéricides qui contient la bactérie du sol naturelle Bacillus amyloliquefaciens, de la souche spécifique QST 713. Lors du processus de fermentation, le Bacillus amyloliquefaciens forme des liaisons lipopeptidiques qui détruisent les hyphes des champignons pathogènes des plantes. Serenade ASO agit uniquement par contact et déploie son potentiel d'action lorsqu'une couche protectrice a pu être formée à la surface du végétal par les liaisons lipopeptidiques produites par les Bacillus amyloliquefaciens. Il est donc nécessaire de l'appliquer tôt, avant une infection du champignon, en humectant bien le feuillage avec assez suffisamment de bouillie. En plus de son action fongicide et bactéricide, Serenade ASO induit une réaction de défense naturelle des plantes. La durée d'efficacité, qui dépend des conditions météorologiques, est d'environ 5 jours. L'efficacité est indépendante de la température, les lipopeptides présents agissant aussi par temps frais.

Emploi en viticulture

Vigne (raisin de cuve et de table)

- **0,33-0,67 % (4,0-8,0 l/ha)**. Effet partiel contre pourriture grise (botrytis).

Traiter après la floraison, au stade BBCH 69-89. Max. 8 traitements à 4,0 l/ha à intervalle de 5-10 jours ou max. 4 traitements à 8,0 l/ha à intervalles de 7-14 jours.

Nous recommandons l'emploi du produit comme suit:

Stratégie 1:

- Baies ont la grosseur de petits pois; grappes en position verticale, au stade BBCH 75 (K): Teldor
- Début fermeture des grappes, au stade BBCH 77 (L): Serenade ASO 4,0 l/ha + Kocide Opti 1,5 kg/ha
- Véraison, au stade BBCH 81 (M): Serenade ASO 4,0 l/ha + Kocide Opti 1,5 kg/ha.

Stratégie 2:

- Baies ont la grosseur de petits pois; grappes en position verticale, au stade BBCH 75 (K): Flint + Cyrano
- Début fermeture des grappes, au stade BBCH 77 (L): Serenade ASO 4,0 l/ha + Kocide Opti 1,5 kg/ha
- Fin fermeture des grappes, au stade BBCH 79: Serenade ASO 4,0 l/ha + Kocide Opti 1,5 kg/ha
- Véraison, au stade BBCH 81 (M): Serenade ASO 4,0 l/ha + Kocide Opti 1,5 kg/ha.

Lors d'une pression faible à modérée et/ou sur cépages peu à moyennement sensibles, il est possible de procéder à une suite de traitements (en post-floraison) uniquement avec le mélange Serenade ASO + Kocide Opti.

Serenade ASO est miscible avec les fongicides anti-mildiou et anti-oïdium usuels.

Le dosage indiqué doit s'appliquer dans la zone des grappes et se réfère à une quantité standard de bouillie de 1'200 l/ha (base de calcul). Le dosage est à adapter au volume de la haie foliaire selon les instructions de l'OFAG. Pour un traitement de toute la haie foliaire, le dosage du Serenade ASO doit être augmenté à min. 5,0 l/ha.

Délai d'attente: dernier traitement à la véraison, au plus tard à mi-août.

Emploi sur petits fruits

Serre (cultures protégées): fraises

- **0,4-0,8 %**. Effet partiel contre pourriture grise (botrytis).

Emploi du début floraison jusqu'à la récolte, au stade BBCH 60-89. Max. 6 traitements à 0,4 % à intervalle de 5-8 jours ou max. 3 traitements à 0,8 % à intervalle de 7-12 jours.

Le dosage indiqué se réfère au stade pleine floraison et début de la coloration rouge des fruits, 4 plantes par m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1'000 l/ha. Le dosage est à adapter au stade de la culture à traiter selon les instructions de l'OFAG.

Délai d'attente: aucun.

Emploi sur légumes

Aubergines, poivrons, tomates

- **0,4-0,8 % (4,0-8,0 l/ha)**. Effet partiel contre pourriture grise (botrytis) et sclérotiniose.

Emploi au stade BBCH 21-89. Max. 6 traitements à 4,0 l/ha à intervalle de 5-7 jours ou max. 4 traitements à 8,0 l/ha à intervalle de 7-10 jours.

Délai d'attente: aucun.

Baby-Leaf (Asteraceae)

- **4,0-8,0 l/ha.** Effet partiel contre pourriture grise (botrytis) et sclérotiniose.
Emploi au stade BBCH 13-18. Max. 6 traitements à 4,0 l/ha à intervalle de 5-7 jours ou max. 4 traitements à 8,0 l/ha à intervalle de 7-10 jours.
Délai d'attente: aucun.

Carottes

- **4,0-8,0 l/ha.** Effet partiel contre alternariose et oïdium.
Emploi au stade BBCH 13-49. Max. 6 traitements à 4,0 l/ha à intervalle de 5-7 jours ou max. 4 traitements à 8,0 l/ha à intervalle de 7-10 jours.
Délai d'attente: aucun.

Mâche/rampon, roquette

- **4,0-8,0 l/ha.** Effet partiel contre pourriture grise (botrytis) et sclérotiniose.
Emploi au stade BBCH 13-49. Max. 6 traitements à 4,0 l/ha à intervalle de 5-7 jours ou max. 4 traitements à 8,0 l/ha à intervalle de 7-10 jours.
Délai d'attente: aucun.

Salades (Asteraceae)

- **4,0-8,0 l/ha.** Effet partiel contre pourriture grise (botrytis) et sclérotiniose.
Emploi au stade BBCH 13-49. Max. 6 traitements à 4,0 l/ha à intervalle de 5-7 jours ou max. 4 traitements à 8,0 l/ha à intervalle de 7-10 jours.
Délai d'attente: aucun.

Sélectivité

Serenade ASO, appliqué selon le mode d'emploi, est sélectif envers toutes les cultures homologuées.

Miscibilité

Serenade ASO est par principe miscible avec nos fongicides. Pour d'autres mélanges (insecticides, produits tiers, engrais foliaires, etc.) ou lors de mélanges multiples, consulter notre service technique. Lors de mélanges, respecter également les prescriptions pour les produits ajoutés.

Préparation de la bouillie

Agiter avant l'emploi.

Verser le produit directement dans la cuve remplie à moitié d'eau et avec le brasseur enclenché puis compléter la quantité d'eau nécessaire. Lors de mélanges, ajouter d'abord les produits solides et verser les produits liquides seulement après leur dissolution complète. Appliquer la bouillie de suite après la préparation.

Protection de l'utilisateur

Porter des gants de protection + une tenue de protection appropriés.

Entreposage et élimination

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé de façon étanche dans un endroit sec, frais (hors gel) et bien ventilé. Rincer soigneusement l'emballage vide et l'éliminer avec les ordures ménagères. Remettre les restes de produit à la déchetterie communale, dans un centre de ramassage des déchets spéciaux ou au point de vente pour élimination. La réutilisation de l'emballage vide est interdite.

Mentions de danger et conseils de prudence

EUH401: Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P280: Porter des gants de protection/une tenue de protection.

P501: Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de récupération conformément à la réglementation locale.

Interdiction de réutiliser l'emballage.

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Phrases PPh: Ne pas respirer les aérosols / Éviter le contact avec la peau / Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Téléphone d'urgence Tox Info Suisse: 145 ou 044 251 66 66.

Détenteur de l'homologation / Distribution

Bayer (Schweiz) AG
Crop Science
Postfach
3052 Zollikofen
Tél. 031 869 16 66
www.agrar.bayer.ch

Marque enregistrée

Bayer Group

Limitation de la responsabilité

La qualité de ce produit, le mode d'emploi et les mesures de précaution correspondent aux exigences des instances officielles. Des facteurs tels que p. ex. structure du sol, traitements sur culture précédente et suivante, variété, conditions climatiques, formation de résistance, etc., peuvent avoir des répercussions parfois imprévisibles. Le risque qui s'en suit est à la charge de l'utilisateur. De plus, nous déclinons toute responsabilité en cas d'emplois et de dosages non homologués et en cas d'emplois, de dosages et de mélanges non recommandés par nous.

Remarques générales concernant l'utilisation des données

1. Impérativement observer le mode d'emploi imprimé resp. fourni avec l'emballage. Les données correspondent à l'état actuel des connaissances et informent sur les produits et leurs possibilités d'utilisation.
En respectant les prescriptions d'utilisation sur le mode d'emploi, les produits sont adaptés pour les indications homologuées. Nous garantissons que la composition des produits dans leurs emballages originaux fermés correspond aux informations indiquées sur l'étiquette. Nous déclinons toute responsabilité pour toute conséquence négative directe ou indirecte consécutive à un stockage ou une utilisation des produits contraire aux instructions.
Une multitude de facteurs locaux ou régionaux comme par exemple les conditions pédoclimatiques, la variété, le stade d'application, la présence de résistance sur la parcelle, les mélanges avec d'autres produits, etc. peuvent avoir une influence sur l'efficacité des produits. En conditions non optimales, il n'est pas exclu que ces facteurs puissent avoir comme conséquences une diminution de l'efficacité des produits ou un endommagement de la culture. Pour de telles conséquences, le fabricant ou le distributeur ne peut pas être tenu pour responsable.
2. Les données ne doivent pas être modifiées. Si des données sont remises à des tiers intégralement ou par extraits, elles doivent contenir les informations suivantes:
 - Bayer CropScience est propriétaire des données
 - Etat des données
 - Réserves selon condition 1
3. Lors de la remise d'un extrait à des tiers, le transmetteur prend la responsabilité concernant l'exactitude des données fournies.

État: 21.02.2020